# Résultat intermédiaire provisoire du 8 septembre 2008

# de l'offre publique d'acquisition

de

## Novartis Pharma SA, Bâle

une filiale à cent pour cent de **Novartis SA**, Bâle

portant sur toutes les actions nominatives

de

## Speedel Holding SA, Bâle

d'une valeur nominale de CHF 2 chacune en mains du public

#### Offre publique d'acquisition

Après l'annonce préalable du 10 juillet 2008, Novartis Pharma SA, Bâle ("Novartis Pharma"), une filiale à cent pour cent de Novartis SA, Bâle, a soumis le 11 août 2008 une offre publique d'acquisition ("Offre") portant sur toutes les actions nominatives de Speedel Holding SA, Bâle ("Speedel") d'une valeur nominale de CHF 2 chacune ("Action Speedel") se trouvant en mains du public.

Sur la base des 7'814'305 Actions Speedel cotées au 31 juillet 2008, l'Offre porte sur les 2'421'079 Actions Speedel se trouvant en mains du public (calcul effectué au 5 août 2008). Le prix offert est de CHF 130 nets par Action Speedel.

### Résultat intermédiaire provisoire

Jusqu'à l'issue de la durée de l'Offre le 5 septembre 2008 à 16 h 00 (HEC), 1'945'521 Actions Speedel ont été présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre. Cela correspond à 80.4% des Actions Speedel qui se trouvaient en mains du public le 5 août 2008.

En outre, Novartis Pharma a acquis à la SWX Swiss Exchange depuis le 6 août 2008 et jusqu'à la fin de la durée de l'Offre 293'876 Actions Speedel, ce qui correspond à 12.1% supplémentaires des Actions Speedel qui se trouvaient en mains du public le 5 août 2008.

Compte tenu des 5'393'226 Actions Speedel que Novartis Pharma et les personnes agissant de concert avec elle détenaient déjà en date du 5 août 2008, **Novartis Pharma** (avec les personnes agissant de concert avec elle) **dispose à l'issue de la durée de l'Offre d'une participation d'un total de 7'632'623** 

Actions Speedel, ce qui, sur la base des Actions Speedel cotées au 31

juillet 2008, correspond à 97.7% du capital et des droits de vote.

Réalisation de conditions

L'Offre est soumise à la condition suivante:

Aucun tribunal ni aucune autre autorité n'a prononcé de jugement ou de décision

qui empêcherait cette Offre ou son exécution.

Cette condition est résolutoire au sens de l'art. 13 al. 4 OOPA du fait de l'accord de la Commission des OPA. Sous réserve de la réalisation ou de la renonciation à la réalisation de la condition, Novartis Pharma déclare que l'Offre a

abouti.

Délai supplémentaire

L'Offre de Novartis Pharma est prolongée de 10 jours de bourse supplémentaires: un délai supplémentaire pour l'acceptation ultérieure de l'Offre court du 11 sep-

tembre 2008 jusqu'au 24 septembre 2008, 16 h 00 (HEC).

Exécution

L'exécution aura vraisemblablement lieu - sous réserve de la condition résolu-

toire - le 8 octobre 2008.

Restrictions à l'Offre

Les restrictions énoncées dans le prospectus d'offre du 11 août 2008 s'appliquent

à l'Offre.

Publication du résultat intermédiaire définitif le 11 septembre 2008

Les présentes indications concernant le résultat intermédiaire de l'Offre sont provisoires. Novartis Pharma publiera le résultat intermédiaire définitif le 11 septem-

bre 2008 en langue allemande et en langue française dans la presse écrite.

Banque mandatée:

UBS SA

Actions Speedel Numéro de valeur: 002148388

ISIN: CH0021483885

Bâle, 8 septembre 2008